E.R.I.C.A. CROZANT

CONFLUENTS

Une des cartes postales utilisées lors de l'exposition "Bruyères en Limousin" - Août 2002
(La route de Vitrat au Rocher coupé, avant le boisement)

I.P.N.S.

DECEMBRE 2002

SOMMAIRE

Couverture

Sommaire, Editorial 2

Un peintre à Crozant, James Camille Lignier 3

Les Ages de Crozant (suite) 4 et 5

Brèves, point sur les "Ruines" 6

La vie de l'association 7 à 10

Brèves, "Limousin Magazine", 1962 11

Lac Chambon - Eté 2002 12 à 14

Henri de Latouche, poète 15

Dernière de couverture

EDITORIAL

Tourisme et agriculture sont les deux mamelles de Crozant. Les agriculteurs sont les paysagistes de nos campagnes. Ils sont aussi pris dans un engrenage infernal de productivité en amont et en aval de leur activité, qui pour la majorité d'entre eux diminue leurs moyens de subsistance et étouffe leurs libertés.

Aussi, la vocation d'E.R.I.C.A. -défendre le patrimoine de Crozant, son environnement touristique, la qualité de ses eaux et de son air- qui a mobilisé notre bureau contre une porcherie industrielle, n'est pas une opposition aux quelques agriculteurs locaux.

Bien au contraire, c'est avec eux qu'il est souhaitable de défendre élevage et culture de qualité. C'est avec eux que nous devons entretenir chemins de randonnée, haies, petit et grand patrimoine de Crozant.

Les dernières décisions du Conseil Municipal ne vont pas dans ce sens, mais ....

.... nous ne désespérons pas de nous comprendre et d'agir enfin ensemble pour le Crozant d'Aujourd'hui.

Paul Chaput,
Vice-Président

Bonne & heureuse année à tous,
riche en découvertes proches ou lointaines.

Et pour E.R.I.C.A.,
Nous espérons toujours votre soutien pour ses projets parfois difficiles à mener à bien.

Portrait de l'artiste par lui-même
James Camille LIGNIER
Musée des beaux-arts de Dijon Photo. F. Jay

UN PEINTRE A CROZANT [1]
JAMES CAMILLE LIGNIER
(1858-1926)

Des sources de la Seine aux rives de la Sédelle

James Lignier est né à Aignay-le-Duc, chef lieu de canton de la Côte d'Or, en 1858.

La découverte, en 1996, d'une toile de ce peintre représentant le "Château des Places à Crozant" a attiré l'attention de M. Bernard Bonnuit, Maire d'Aignay-le-Duc, qui a cherché à en savoir davantage sur cet enfant du pays.

Lignier, apprenti dessinateur lithographe, suit des cours à l'école des Beaux-Arts. En 1876, il se rend à Paris où il fréquente l'atelier d'Alexandre Cabanel, puis celui de Henri Lehmann. Il se consacre alors aux portraits. Mais il sortira bientôt de l'atelier pour peindre en plein air. Il peindra à Crozant, mais aussi en Bretagne, sur la Côte d'Azur et en Belgique.

Il a dû venir à Crozant dans les années 1890. Il nous semble le reconnaître dans l'homme au tambour de la photographie de la fête chez Detroy. James Lignier était aussi musicien.

Lignier a pris pension au Château des Places, non loin de Crozant. Il pourrait également se trouver sur des photos d'un pique-nique bien arrosé réunissant les peintres au Château des Places.

Le cinquième en partant de la gauche, à côté d'Eugène Alluaud, que l'on avait pris jusque là pour Paul Madeline, pourrait, en fait, être James Lignier.

Au Salon National des Beaux-Arts de 1890 à 1915, Lignier présente des toiles peintes à Crozant : "L'approche de l'orage", "La gelée blanche", "Paysage de la Creuse", "Le Grand Moulin", "Intérieur à Maisons", "Pont Charrot, vue sur les Places", "Les Ruines de Crozant", "Vallée de la Sédelle sur la Folie". Sujets familiers à tous les peintres de Crozant, sauf le "Grand Moulin", sur la Creuse, à la limite du département de l'Indre, disparu maintenant sous les eaux du barrage d'Eguzon.

Il serait intéressant de savoir où se trouvent ces toiles.

[1] Sources : Le bulletin des amis du Canton d'Aignay Le Duc, article de B. Bonnuit.

NOS VILLAGES ONT UNE HISTOIRE
..... L'AGE QUATRE MAUX et les Ages de Crozant (suite)

L'Age quatre maux

Tous les chemins ne menaient pas à l'Age, mais plusieurs s'y rejoignaient :

D'abord le "grand" chemin d'Argenton aux Places, qu'il est encore possible de suivre de Chambon aux Jongettes, puis du château d'eau de Villeneuve jusqu'à l'Age. Il était rejoint par le chemin venant de Villeneuve et, après avoir traversé le communal, il retrouvait le chemin de Chantôme aux Places (actuelle route de Saint Sébastien). Plusieurs constructions s'alignaient à droite du chemin, d'autres se pressaient sur un côté du communal.

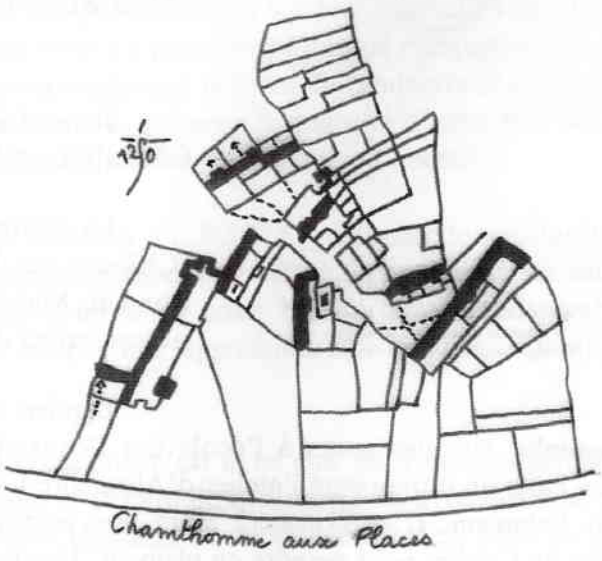

Plan du village, cadastre de 1825

Nous n'avons ici qu'une partie du village, ce plan ne montre que les maisons du communal. Il laisse de côté celles qui se trouvent au bord du chemin et une, curieusement isolée, au milieu du communal.

L' Age Quatre Maux et les pélerins (Source : Abbé Rouzier)

Ces chemins furent empruntés par les pélerins qui se rendaient à la Chapelle Ste Foy où la chapelle abritait une piéta qui fut ensuite installée dans la chapelle des Places, après les guerres de religions.

Il dut y avoir plusieurs grandes périodes de pélerinages, d'abord à la Chapelle Ste Foy, où il ne reste aucune trace du lieu de culte, mais où le "pré aux ânes" évoque les montures reprenant des forces pendant que les maîtres faisaient leurs dévotions. Les fidèles venaient, dit l'Abbé Rouzier de la Marche, du Berry et même d'Orléans.

Ces mêmes chemins étaient probablement empruntés par les pélerins de Compostelle venant d'Argenton et se dirigeant vers La Souterraine. Ces pélerinages anciens pourraient expliquer la présence de trois croix "type Crozant" sur le territoire du village de l'Age.

Une autre grande période se situa après 1664 quand on eut retrouvé, au Château des Places, la piéta qui y avait été dissimulée pour échapper aux destructions des Huguenots pendant les guerres de religions. Enfin, après 1686 et le martyre de la jeune Blanche qui, poursuivie par les soldats, se jeta dans la Sédelle pour leur échapper et s'y noya.

Pour accueillir ces pélerins, venus parfois de loin, deux auberges avaient été construites à l'Age Quatre Maux. Une ancienne maison du village, au bord du chemin (route actuelle) porte encore l'inscription "Chez Bernu, aubergiste".

L' Age Quatre Maux à la veille de la révolution de 1789

(Source : registre d'un collecteur d'impôts de 1786)

Les Bernu, nous les retrouvons, à l'Age, dans le registre du collecteur d'impôts de 1786. Ils ont une propriété à deux boeufs (importante), ils paient 88 livres de taille et de capitation.

Figure aussi sur le registre la veuve de Silvain Jaudier, ainsi que Placide et Jean Jaudier. Nous y trouvons aussi, sur une propriété à deux boeufs : la veuve de Silvain et Joseph Delage et Placide Delage, son beau-frère. Ils paient 97 livres de taille et capitation. Ce dernier cas est un bel exemple de la vie communautaire autrefois. Pour éviter de partager les biens, un seul garçon se marie, s'il meurt sa veuve épouse un frère .... ici il reste Placide.

C'est aussi un bel exemple de l'enracinement des familles. Les noms de familles se sont fixés au XIème, XIIème siècle. Le premier à porter le nom de Delage s'est vu attribuer le nom de son village : il était de l'Age. Il restait des Delage, à l'Age, au siècle dernier et ils ont toujours des descendants dans le village et dans la commune.

Des siècles de présence ..... ce ne sont pas des rapportés !

Environs de Crozant (Creuse) - Hameau de Lage-Quatremaux - 1907

Le communal de l'Age Quatre Maux

Le village de l'Age a conservé une partie importante de ses communaux. Ils permettaient autrefois aux plus pauvres de vivre, ils étaient aussi lieux de rencontres et de vie.

Huguette Lasnier

BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES

JOURNEE DU PATRIMOINE AUX RUINES DE CROZANT

Le 22 septembre, journée du patrimoine, bon nombre d'adhérents E.R.I.C.A. assistaient à la visite des ruines du château de Crozant commentée par le Maire, Jean Parlebas :

Le classement des "Ruines" obtenu par la municipalité précédente a permis de bénéficier de subventions importantes : 1 370 000 € (50% DRAC, 17,5% Région, 10% Département et complément du F.N.A.D.T. - Fonds National pour l'Aménagement du Territoire), pour des travaux de cristallisation (consolildation dans l'aspect actuel pour éviter de nouvelles dégradations) et mise en sécurité. Ces travaux ont été réalisés sur la "Tour de la Chapelle" et la "Tour du Renard".

Détail de la salle du 1er étage

Les études sont terminées en ce qui concerne la "Tour Colin", le "Contrefort", la "Tour Isabelle" et la "Tour du Fer à Cheval". Celles du "Donjon Carré" et de la "Porterie" vont commencer incessamment.

Les budgets définis pour chaque chantier ne prévoient pas de recherches archéologiques : tout ce qui est observé est noté pour les archéologues à venir, avec d'autres financements. Les travaux sont difficiles à chiffrer, car on ne peut prévoir les découvertes, bonnes ou mauvaises. Ceux de la "Tour de la Chapelle" ont coûté 107000 euros, comme prévu, mais les bonnes surprises architecturales dans la "Tour du Renard" ont fait passer son budget de 122 000 à 259 000 euros.

<u>Ce que l'on peut voir actuellement</u> :

TOUR DE LA CHAPELLE

Qui aurait fait l'objet de transformations à plusieurs reprises jusqu'au XIIIème siècle.

En partie inférieure, la crypte, avec 3 meurtrières, renferme des pièces sculptées récupérées : clef de voute, tête de pierre scluptée que les ouvriers ont bizarement retrouvée comme pierre de réemploi dans la maçonnerie. Dans la salle du rez-de-chaussée, l'autel a été réinstallé. On a reconstruit une partie de mur face à la Creuse sur une hauteur d'environ 1 mètre pour sécuriser les visiteurs, qui ont là un belvédère sur le lac et la côte rocheuse de bruyères de St Jalet. Un début de voûte et peut-être une autre salle en sous-sol, devant la tour, font l'objet de conjectures dans l'attente d'archéologues. En fonction de débris retrouvés, il semblerait que le toit, comme celui des autres tours, était en tuiles plates, la partie lisse du côté de l'ergot.

TOUR DU RENARD

Après un ceinturage, l'arrachage du lierre et l'injection d'un coulis de mortier en haut des murs, le déblaiement des gravats à l'étage a fait apparaître de bonnes surprises : deux statues, les corbeaux de cheminée, les coussièges devant une fenêtre et des latrines (côté Creuse) ont été remises en place. L'étanchéité du sol a été réalisée par l'installation de nouvelles dalles. Une ceinture en béton, à l'intérieur du mur, a été coulée au niveau de la "fenêtre" de l'étage. L'escalier à vis a été remis en état, passant à l'intérieur du mur, il permet d'accéder à cette très belle salle avec vue à 360° par différentes ouvertures sur la Creuse, le Rocher des Fileuses et l'ensemble du site. Les éboulis devant la porte du rez-de-chaussée ont été dégagé, permettant maintenant un accès normal à la tour, qui, à ce jour, constitue l'un des plus beaux points de vue de Crozant.

LES PROCHAINS TRAVAUX LA TOUR COLIN

Les budgets pour la cristallisation de la "Tour Colin" ont été votés (289 653 €), les travaux pourraient commencer au début de l'année 2003, pour se terminer avant les grandes vacances.

La "Tour Colin", vers 1890 : On voit encore bien la porte donnant accès au chemin de ronde, les restaurations devraient inclure la reconstruction d'une petite partie du rempart de part et d'autre de la porte, la réhabilitation de l'escalier et la restauration de la salle supérieure.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

ADHÉSIONS 2002

Le bilan en cette fin d'année, vous avez été 118 à donner ou renouveler votre soutien à ERICA. MERCI A TOUS ..... Et ***à l'année prochaine*** *!*

LES PUBLICATIONS E.R.I.C.A.

Réédition de "Huit Jours à Crozant" :

Opération réussie, il ne nous reste qu'une dizaine de volumes sur les 500 réédités.

"CONFLUENTS" :

Succès de notre "Confluents" en couleurs du mois de juin. Ce bulletin étant destiné aux membres de notre association, compte tenu de son coût de réalisation, nous avons décidé de demander une participation aux non-adhérents.

NOS ACTIONS

TIRE A PART

Un habit neuf a été dessiné pour le document réalisé par E.R.I.C.A. Sur les peintres de Crozant paru dans l'annuaire téléphonique de la Creuse de 1999, ce qui a permis une large distribution des "tirés à part" dont nous disposons encore.

Bernard Blot nous a tous enchanté - Photo Gisèle Lasnier

14 Juillet 2002
Randonnée
Crozant/ Fresselines

Avec Creuse Randonnée et d'autres associations, E.R.I.C.A. a participé à l'organisation de cette sortie et de nombreux adhérents ont suivi Bernard Blot sur le "chemin de lumière".... Ce fut une belle journée. (Un des pinceaux géants qui balisent le parcours est actuellement en voie de restauration).

LA VIE DE L'ASSOCIATION

PROJET "BRUYERES EN LIMOUSIN"

L'exposition sur ce thème qui a eu lieu du 1er au 15 août a reçu cinq cents visiteurs, intéressés par le projet de restauration des landes et par l'évolution de nos paysages que nous présentions au moyen de cartes postales anciennes, de reproductions de peintures et de photos actuelles (voir notre couverture).

Cette exposition fut, pour nous, l'occasion de voir bon nombre de nos adhérents et de faire des rencontres intéressantes. Nous retiendrons celle d'un couple d'Australiens, en vacances en France et de passage à Crozant, venus d'une région où la terre est brûlée par des années de culture intensive : Ils ne pouvaient comprendre notre désir de couper des arbres pour "ouvrir" le paysage !

Une partie du site avant travaux. Sur les bords du sentier de randonnée, la bruyère est encore présente.

Maître Houdaille lit le bail aux signataires et à l'assistance
Photo C. Lasnier

02 NOVEMBRE
Signature du bail et inauguration du site des travaux

En présence de Mr Jean-Claude Dugenest, Conseiller Général, Mr Jean Parlebas, Maire de Crozant, certains membres du Conseil Municipal, Mr Jean Pierre Delage, Président des "Fruits du Terroir", Jean-Marie Laberthonnière, Président de E.R.I.C.A. et de nombreux membres des deux associations.

Jean Marie Laberthonnière signe le bail pour ERICA - Photo C. Lasnier

Jean Pierre Delage signe le bail pour "Les Fruits du Terroir" - Photo C.Lasnier

LA VIE DE L'ASSOCIATION

E.R.I.C.A. : I comme Intervention

Intervention contre le projet de porcherie industrielle ....

de La Sagne de Sagnat, avec épandage de lisier sur la commune de Crozant.

- Nous avons relayé la pétition lancée par "Brézentine Environnement" et recueilli, grâce à nos adhérents plus de 380 signatures. Merci à tous ceux qui nous ont permis d'obtenir ce résultat.
- Nous avons déposé, auprès du commissaire enquêteur, une communication exposant, après consulation du dossier, les raisons de notre opposition à l'installation de porcheries industrielles. (Communication de 4 pages très argumentée qui peut vous être transmise si vous le souhaitez).

Les cochons d'autrefois, régalés d'une poignée de grains pour être présentés au cousin de la ville, ne connaissaient pas leur bonheur.

- Nous avons adressé une lettre à Mr le Maire de Crozant et à chacun des Conseillers Municipaux pour leur faire part de notre étonnement devant la précipitation avec laquelle la majorité du Conseil a voté en faveur de la porcherie et de l'épandage sur le territoire de la commune : vote intervenu le jour même de l'ouverture de l'enquête publique !
- Nous avons participé aux conférences de presse qui ont eu lieu pour expliquer les raisons d'écarter cette forme d'élevage pour promouvoir une production de qualité plus respectueuse de l'environnement.

L'enquête est désormais close. Le commissaire enquêteur communiquera ses conclusions au début du mois de janvier à Mr Le Préfet de la Creuse, qui aura normalement un délai de 3 mois avant de se prononcer, sauf s'il demande analyse approfondie auprès d'un expert (géologue).

Nous devrions donc connaître de devenir de ce projet d'ici la fin du premier semestre 2003.

A suivre.....

Intervention à propos de la pollution, l'été dernier, du lac en amont du barrage d'Eguzon :

Nous avons envoyé une lettre demandant des informations sur les causes de cette pollution et les moyens prévus pour y remédier. Lettre adressée à : Mr le Conseiller Général, Maire de Fresseline, Messieurs les Maires de Crozant, Eguzon, St Plantaire, à la D.I.R.E.N., la D.D.A., la D.D.A.S.S., la Fédération de la Pêche, les Offices de Tourisme d'Eguzon et de Dun le Palestel et à E.D.F. Barrage d'Eguzon. A ce jour, nous avons reçu une réponse de l'Office de Tourisme d'Eguzon et une de E.D.F. Mr Blain, Maire d'Eguzon, a bien voulu nous communiquer une partie des documents qui nous ont permis de rédiger l'article en pages 12 à 14.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

PROJETS 2003

CONCERT, avec la CHORALE DE GARGILESSE
SAMEDI 24 MAI à l'église de Crozant

Cette soirée est en préparation,
nous vous en reparlerons dans de prochaines communications....

PROJET DE FRESQUE

Evocation des peintres à Crozant, avec la représentation de l'intérieur d'un atelier sur le pignon d'une maison dans le bourg. L'emplacement choisi faisant parti du périmètre de protection d'un site classé, le dossier de demande d'autorisation a été transmis à la mairie de Crozant et à Mr l'Architecte des Bâtiments de France.

EXPOSITION 2003 .....Nous avons fait la proposition à Mr le Maire de préparer une exposition à l'intérieur de la Tour du Renard, maintenant très bien restaurée. Nous pourrions regrouper des éléments relatifs à l'histoire du château, pourquoi pas quelques éléments découverts par les archéologues sur le site ... Etc.

DONS à E.R.I.C.A.

Nous avons reçu du Dr Yvon Meslier :

- Un exemplaire relié d'un ouvrage d'Ernest Hareux sur la peinture de plein air, ouvrage dont la réédition pourrait intéresser les écoles de peinture.
- Un roman de J.M. Simmel intitulé "*On n'a pas toujours du caviar*" dont l'intrigue se déroule, en partie, à Crozant, au temps du maquis, au moment de la destruction des ponts.

Nous avons reçu de Guy Albouy :

- Des statues de métal d'un bel effet créées avec des objets "détournés". Elles pourraient trouver leur place en différents endroits .... À réfléchir ....

POINT SUR "NATURA 2000"

Une deuxième réunion du Comité de Pilotage a eu lieu à Crozant, le 06 novembre dernier. Le document d'objectif est en cours d'élaboration et Yvan Grugier (du GMHL) nous a présenté le bilan des inventaires qui ont été réalisés sur le périmètre "Natura 2000".

A noter plus particulièrement, la présence de nombreuses espèces de chauves-souris sur le site des "Ruines" : barbastelles, grands rhinolophes, petits rhinolophes, grands murins. Il apparaît évident sur les feuilles de comptage que celles qui sont installées dans la "Tour de la Chapelle" ont été perturbées par les travaux (recensement moins important coïncidant avec le chantier). Reste à savoir si elles fréquenteront à nouveau le site comme préalablement.

Cinq habitats naturels, inscrits à l'annexe II ont également été confirmés.

Un compte-rendu plus détaillé vous sera fait lorsque la 3ème réunion du Comité de Pilotage, prévue en février 2003, aura eu lieu. Le comité devrait alors examiner l'éventualité de modifier le périmètre initialement prévu (extension), ce qui nous concernerait tout particulièrement, notamment dans notre projet "Bruyères en Limousin".

BREVES BREVES BREVES BREVES BREVES

Limousin Magazine consacre aux peintres de Crozant un article de six pages, qui utilise les souvenirs de Jo Teillet.....

NOËL 1962

CROZANT PERDU ET RETROUVÉ...

Par
Gil d'ARVOY
et
André CHARBONNIER

avec comme sous-titre .....

On a pu appeler CROZANT "Le Barbizon de la France Centrale"

Paul MADELINE
Portrait à M. Teillet

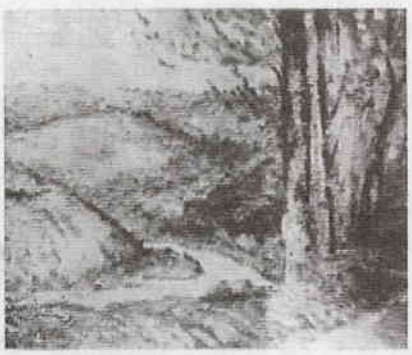

TERRASSE DE LA MAISON NELIAUD
Peinture de M. Jo Teillet

La longueur des toiles et dessins consacrés à la gloire de la Sedelle dépasserait si on les alignait les 35 kilomètres de son cours...

Voici la conclusion de l'article .....

Quarante ans après, nous n'avons rien à ajouter !

...tres, qui attira beaucoup de monde. Ce qui manque à Crozant, c'est un musée, un musée qui conserverait les trésors de ce haut lieu de la peinture. C'est là le vœu le plus fervent de M. Giverneau (10) : « Si chaque peintre, dit-il, avait laissé ici une seule de ses toiles, Crozant pourrait d'énorgueillir d'avoir l'une des plus riches collections régionales de la France » (11).

Souhaitons que ce rêve prenne corps et qu'ainsi, par la magie souveraine de l'art, Crozant perdu puisse être retrouvé. (12).

G. d'A. et A. C.

(10) Mr Givernaud fut, pendant de nombreuses années, instituteur, puis directeur d'école, et secrétaire de Mairie à Crozant.

LAC CHAMBON - ETE 2002

L'été dernier, nous avons été confronté à un problème sérieux de pollution des eaux du Lac d'Eguzon (prolifération algale -cyanobactéries-), allant jusqu'à l'interdiction de baignade pendant presque toute la saison touristique. Nous avons essayé de savoir quelles pouvaient être les causes de ce phénomène et comment éviter qu'il se reproduise. Différents documents, notamment ceux transmis par Mr Jean Claude Blin, Maire d'Eguzon, que nous remercions pour son aide, nous ont permis de comprendre un peu mieux ce phénomène.

Extrait du compte-rendu (informel) de la réunion du 09 octobre 2002 à la Sous-Préfecture de La Châtre

LES CAUSES DU PHENOMENE

Les proliférations ne surviennent que dans les milieux où les concentrations en nutriments (phosphore et azote principalement) sont fortes (eutrophisation), en été (température de l'eau élevée) et pendant les périodes calmes (stabilité de la colonne d'eau). Ce dernier facteur est très important.

Le cas particulier du plan d'eau d'Eguzon :

La prolifération de cyanobactéries à une période précoce (juin-juillet) s'explique par la conjonction de différents facteurs (climatiques et nutritifs) sans qu'il soit possible de déterminer la responsabilité relative de chacun de ces facteurs :

- Période hivernale 2001-2002 plutôt sèche,
- Température printanière élevée et stabilité de la colonne d'eau,
- Apports de nutriments par les sédiments à une période où les apports par les rivières sont faibles,
- Apports épisodiques de nutriments par la rivière, suivis de conditions climatiques favorables aux cyanobactéries.

La synthèse et la conclusion de ce compte-rendu sont assez parlants, dans le genre "langue-de-bois", voyez vous-même :

SYNTHESE DU CONSTAT

La présence de cyanobactéries sur le plan d'eau d'Eguzon n'est pas une surprise en soi puisque son apparition est signalée classiquement en fin d'été. Parce que le phénomène a été précoce cette année, il a engendré une prolifération algale plus accentuée.

L'épisode de juin 2002 ne peut être, en aucune façon, lié à des problèmes ponctuels de pollution dans le bassin versant amont (pollution accidentelle ou défaut éventuel de système d'assainissement et d'épuration). Celui-ci relève de la conjonction de différents facteurs hydro-climatiques dans un environnement non limité en nutriments. Le phénomène peut se reproduire, mais il est impossible de le prévoir. En France, aucune région n'est épargnée par ces phénomènes de prolifération et il en est de même dans le reste du monde.

A bon, ben alors, on peut rien y faire, mais si les autres ont les mêmes problèmes, ça nous console quand même !

CONCLUSIONS

Pour les grands plans d'eau, il n'existe pas de solutions adaptées pour lutter contre les proliférations. A long terme, le plus sûr moyen de contrôle consisterait à faire baisser les concentrations en nutriments, notamment en phosphore.

A court terme, il convient de "gérer le risque" par la mise en place d'un système de surveillance, constitué en réseau d'alerte pour anticiper sur les décisions à prendre en matière de santé publique. ..... La création d'une Commission Locale d'Information et de Concertation (CLIC) interdépartementale sera étudiée, avec pour objectif de permettre une information pertinente sur la situation du plan d'eau et les moyens d'action possibles pour remédier au problème.

Si les eaux du Lac sont surveillées par une CLIC (je n'invente rien !), nous n'avons plus rien à craindre. Sauf que, lorsque le Lac prend sa jolie teinte verte, nous n'avons pas besoin d'une CLIC pour savoir qu'il vaut mieux éviter la baignade .. !

Mais qui sont ces cyanobactéries

(extrait d'informations trouvées sur Internet)

Que sont les cyanobactéries ?

Cyanobactéries est le nom scientifique que l'on donne aux algues bleues qui flottent à la surface des eaux. Les premières espèces identifiées étaient de couleur bleue, d'où les algues tiennent leur nom. Les espèces identifiées depuis sont de couleurs diverses, allant du vert olive au rouge.

Les cyanobactéries sont formés dans des eaux peu profondes, tièdes et calmes ou immobiles. Elles sont composées de cellules, qui peuvent contenir des poisons, les toxines cyanobactériennes. Une masse de cyanobactéries dans l'eau est appelée "*fleur d'eau*", "*prolifération*", voire "*efflorescence*".

Que sont les toxines cyanobactériennes ?

Les toxines cyanobatériennes sont les poisons naturels qui sont emmagasinés dans les cellules de certaines espèces de cyanobactéries. Ces toxines peuvent être séparées en différentes catégories : certaines d'entre elles peuvent attaquer le foie (hépatotoxines) ou le système nerveux (neurotoxines) alors que d'autres ne font qu'irriter la peau. Ces endotoxines sont normalement libérées dans l'eau lors de la rupture ou de la mort des cellules.

La présence d'une prolifération cyanobactérienne indique-t-elle toujours que l'eau est contaminée ?

NON. Les chercheurs sont généralement d'avis que 50% des proliférations cyanobatériennes ne présentent aucun danger parce qu'elles ne renferment que des espèces non-toxiques de cyanobactéries d'eau douce. Les fleurs d'eau qui renferment ne serait-ce qu'une seule espèce de cyanobactérie toxique seront empoisonnées et potentiellement dangereuses. Parce qu'il n'y a pas de méthode évidente de savoir si une telle fleur d'eau est toxique, des échantillons doivent être analysés dans un laboratoire avant qu'une étendue d'eau puisse être déclarée sûre.

Que devrais-je faire si j'entre en contact avec des toxines cyanobactériennes ?

Si vous avalez de l'eau contaminée, vous pourriez ressentir des maux de tête, de la fièvre, de la diarrhée, des douleurs abdominales, des nausées et des vomissements. Si vous nagez dans de l'eau contaminée vous pourriez avoir les yeux et la peau qui piquent et qui sont irrités, ou d'autres réactions allergiques ressemblant à la fièvre des foins. Si vous soupçonnez avoir été en contact avec des toxines cyanobactériennes et présentez certains de ces symptômes, rincez votre peau et consultez un médecin immédiatement.

Lac Chambon et rivière Creuse à l'aval du lac - suivi de la prolifération algale (extrait)

Lieu du relevé	Dates 2002	Cellules algales par ml	Cyanophycées par ml	Dont Aphanizomenon flosaquae/ml	% Aph	Seuil d'alerte	Chloro phylle A en µg/l	Hapato toxines	Neuro toxines
Plage de Fougères	17/07	NM	NM	NM	NM		NM	NM	NM
	23/07	2 184 856	2 171 716	2 160 766	98,9	Niveau 3	NM	NM	NM
	30/07	227 809	225 998	224 836	98,7	>> niveau 2	NM	NM	NM
	05/08	137 031	136 892	136 892	99,9	> niveau 2	NM	NM	NM
	12/08	23 840	23 600	23 600	99	> niveau 1	NM	NM	NM
	19/08	212 360	211 682	208 343	98,1	>> niveau 2	NM	NM	NM
	26/08	9 015	2 682	668	7,4	Niveau 0	NM	NM	NM
	11/09	Traces NM	Traces NM	Traces NM		Niveau 0	NM	NM	NM

Observations :
Relevé du 30/07 : amélioration visuelle, mais eau verte.
Relevé du 05/08 : pluies début août.
Relevé du 19/08 : très fortes chaleurs du 12 au 14 août.

NM = Non Mesuré

Voici un exemple de résultats communiqués par la DDASS de l'Indre. Nous n'avons retranscrit que les résultats pour la plage de Fougères, mais le tableau donne également ceux pour Chambon (EGUZON), Bonnu (CUZION), Montcocu (BARAIZE), Moulin de Chénet (CEAULMONT), Le Vivier (LE PECHEREAU), ainsi que deux points à Argenton. Seul les chiffres de Chambon ont fait l'objet de mesures concernant les hépatotoxines. Les taux varient de 1,44 (le 17/07) à 0,17 (le 19/08).

Principale responsable, l'eutrophisation

L'eutrophisation a pour conséquence le développement massif des cyanobactéries conduisant à la formation de blooms lorsque les conditions physico-chimiques leur sont favorables. La présence de blooms de cyanobactéries dans les eaux de surface est observée dans le monde entier, généralement en été et en automne en climat tempéré, presque toute l'année en milieu tropical.

Dans les eaux eutrophes (du grec *eu* : bien et *trophein* : nourrir), on constate la prédominance des cyanobactéries vis-à-vis des autres espèces de phytoplancton : la présence dans leur cytoplasme de vacuoles gazeuses leur permet de se déplacer verticalement dans la colonne d'eau et d'atteindre ainsi la zone optimale pour la photosynthèse, et de se développer plus rapidement que les autres espèces.

Les facteurs environnementaux qui favorisent la croissance des cyanobactéries sont :

- ☼ L'éclairement, facteur critique pour la croissance, lié à l'activité photosynthétique des bactéries,
- ☼ Des teneurs moyennes à fortes en azote et phosphore,
- ☼ La température entre 15 et 30°C,
- ☼ Le pH entre 6 et 9,
- ☼ Les conditions hydrodynamiques : eaux généralement calmes, peu ventées.

Il est vrai que nous répondons plus ou moins à tous ces facteurs.

La concentration des divers milieux aquatiques en phosphates et en nitrates dépend des apports, d'origine anthropique (humaine) ou non, qu'ils reçoivent. Parmi les principales sources d'origine anthropique, on peut citer :

- ☼ <u>Pour les phosphates</u> : les lessives, les engrais, l'industrie.
- ☼ <u>Pour les nitrates</u> : les effluents d'abattoirs, de fromageries, de laiteries, de papeteries, les rejets urbains et les engrais agricoles.

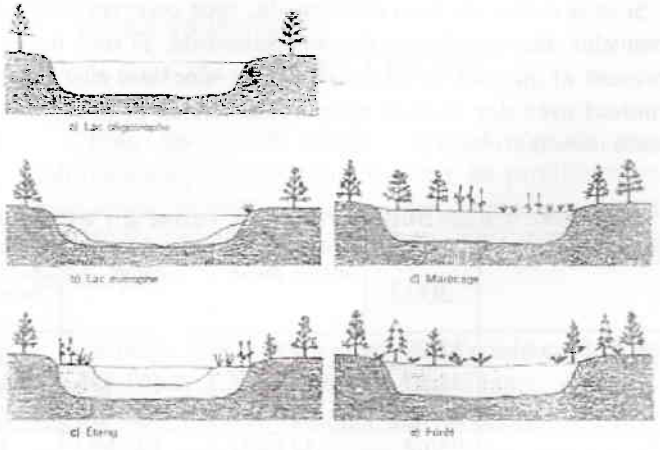

Figure 7-24 : Evolution naturelle théorique d'un lac en cours d'eutrophisation (d'après Matthey et al., 1984).

Cécile Lasnier

Henri de LATOUCHE

En 1833, dans un recueil de prose et de vers, intitulé "Souvenirs" parait "A la rivière de mon pays". L'auteur, Henri de Latouche est berrichon de souche. Il est né à La Châtre en 1785 et il est l'un des premiers à célébrer le charme de Crozant.

Ci-contre : H. de Latouche, vers 1820

Si les acquis historiques de l'auteur ont depuis bien été remis en question, l'enthousiasme est là, vibrant....

Henri de Latouche passe sa jeunesse en Berry. Très tôt sa mère l'éveille aux charmes de la littérature, et peut-être l'adolescent vient-il rêver à Crozant lors d'une excursion ? Il ira à Paris faire des études de droit et s'y fixera, tout en gardant le contact avec sa région d'origine.

En 1807, âgé de 22 ans, il se marie. Les deux époux semblent entretenir des rapports d'amitié réciproque, mais ne partagent pas le même toit. Ils ont un fils, Léonce. Latouche est borgne à la suite d'un accident d'enfance, mais son pouvoir de séduction semble intact et très vite il a une maîtresse, Marceline Desborde Valmore, qui lui donne aussi un fils, puis une fille.

Le destin va le frapper par la disparition de ses deux fils et Latouche se réfugie dans la littérature. Il traduit Goethe, Schiller et Shakespeare, et fait éditer en 1819 l'oeuvre du poète André Chénier. En 1821, il achète près de Paris, une petite maison au hameau d'Aubray à Chatenay.

Chateaubriand, son voisin célèbre, touché par des revers de fortune, a dû vendre sa "Vallée aux loups", mais l'âme romantique du lieu demeure et Juliette Récamier continue à être reçue à la vallée par ... le nouveau propriétaire, Mathieu de Montmorency.

Latouche s'engage dans la vie politique par le biais du journalisme. Il écrit dans un journal républicain "Le Constitutionnel", puis sera cofondateur de la revue libérale "Le Mercure du XIXè". En 1829, il devient directeur du "Figaro", créé en 1826. "Le Figaro" était alors un petit journal comptant peu de rédacteurs et peu d'abonnés. Mais ce petit journal faisait grand bruit en pratiquant l'opposition systématique au gouvernement de Charles X.

Latouche travaille au coin du feu dans son appartement parisien avec ses collaborateurs. Il reçoit Alfred de Vigny, Lamartine, Balzac. En janvier 1831, Aurore Dudevant lui est envoyée par l'un de leurs amis communs de La Châtre. Celle qui n'est pas encore la célèbre George Sand a quitté son mari pour "s'embarquer sur la mer orageuse de la littérature".

" A travers les sentiers que la ronce a couverts,
Les hauts genévriers, les ajoncs, les reptiles,
Le rauque appel du loup caché sous les buis verts

.....

Près du gouffre sauvage où s'effrange la Creuse,
Allez voir un palais sur l'abîme reposant.
Ces murs noirs d'éperviers, sont une oeuvre Romaine :
Le temps était bien jeune alors ! Puis l'Aquitaine
Y cacha ses vieux chefs. Salut, royal Crozant !!...."

Migné : Ruines du château de Crozant (1843)

S'il est agréable d'évoquer en bord de Seine la douceur de l'Indre, Latouche ne laissera pas d'être un mentor et un critique sévère : "la bienveillance n'est que trop souvent la paresse de l'amitié ...". En mars, la débutante se fait connaître par un pamphlet critiquant les mesures gouvernementales sur les rassemblements et "Le Figoro" est saisi. Aurore est alors la maîtresse d'un creusois, Jules Sandeau, avec qui elle écrit de romans "à quatre mains", avant de devenir célèbre avec "Indiana" qu'elle signera George Sand.

L'amitié va perdurer entre Sand et Latouche. Elle est souvent reçue à Aubray. En 1832, elle écrit "une habitation saine et commode, sorte de presbytère au jardin tombant en pente, par ses ombrages convenablement isolé des maisons voisines. Il était là bien seul, bien ermite, bien poète....". C'est là que Latouche va écrire "à la rivière de mon pays" qu'il soumettra au jugement de Sand.

Quel rôle a-t-il joué auprès de celle qui deviendra l'ambassadrice de Crozant et de Gargilesse auprès des artistes ? Cela restera un mystère, mais on peut supposer qu'il fut considérable....

En 1829, Latouche rencontre une femme de lettres, Pauline de Flaubergues, qui restera à Aubray sa compagne fidèle jusqu'à son décès en décembre 1850 et y entretiendra son souvenir.

On peut toujours voir aujourd'hui la modeste demeure d'Henri de Latouche dans la verdure préservée des parcs de la "Vallée aux Loups" et y sentir flotter les effluves enivrants du romantisme.

Liliane Chevallier

CONFLUENTS

Décembre 2002

Le Pont Charraud1u début du XXème siècle (Exposition Août 2002)

Le Pont Charraud, été 2002 (Exposition Août 2002)

Semestriel tiré à 150 exemplaires

COMITÉ DE RÉDACTION

Paul Chaput - Gisèle & Roland Hirou
Cécile, Françoise et Huguette Lasnier

E.R.I.C.A. - LE BOURG - 23160 CROZANT

Tél : 05.55.89.83.45 ou 05.55.89.81.26.

Imprimé par REPRO SERVICE 23